

Enseignant du dispositif « CP-CE1 dédoublé »

Il s'agit d'une catégorie de postes s'intégrant aux postes « à exigences particulières ». Ce type de poste nécessite la vérification préalable auprès du candidat de la détention de titres et/ou de diplômes ou de la possession d'une compétence ou expérience particulière.

Les personnes souhaitant candidater sur ce type de poste au mouvement, doivent au préalable recueillir l'avis favorable d'une commission départementale. Cet avis restera valable 3 ans.

Les candidats à un même poste seront départagés par le barème en vigueur pour les opérations de mouvement.

DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :

L'enseignant « CP-CE1 dédoublé » exerce au sein d'une école en REP+ ou en REP en responsabilité d'une classe à effectif réduit d'élèves de CP ou de CE1 ;

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- maîtrise didactique des domaines du français et des mathématiques au cycle 2 ;
- connaissance des processus d'apprentissage, des obstacles et remédiations possibles ;
- capacité à identifier et à prendre en compte les compétences des élèves pour adapter leur parcours ;
- capacités d'adaptation et de travail en équipe.

Contact pour obtenir des informations sur le type de poste :

École élémentaire Charles Wurtz : ien.strasbourg5@ac-strasbourg.fr 03.88.84.16.16

École élémentaire Jean Fischart : ien.strasbourg1@ac-strasbourg.fr ce.0672627s@ac-strasbourg.fr 03 88 39 01 17